

Par dépôt électronique¹ seulement

Le 9 juin 2023

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria
41e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande relative à l'ajout d'un transformateur et au remplacement d'équipements au poste Hertel
Votre dossier : R-4216-2022
Notre dossier : LTG07088 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), ayant été mis au fait d'erreurs cléricales dépose la pièce HQT-1, Document 2.1 révisée (pièce B-0010 originale) dans le dossier décrit ci-dessus.

En bref, des erreurs cléricales associées à certaines rubriques caviardées sont redressées à la pièce révisée.

Soulignons que la déclaration sous serment déjà déposée au soutien de la pièce caviardée originale doit être lue comme ne visant que les renseignements confidentiels tels que caviardés à la pièce caviardée révisée. Ainsi, nous prions la Régie de ne pas tenir compte de la pièce B-0010 originale dans son délibéré.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Me Yves Fréchette

/jg

p.j.

¹ Aucune copie papier ne sera transmise.